

# La Coquille



**Numéro 6**  
**Juin 2001**



# Sommaire

C O M M U N E D E V A N D O E U V R E S

<b>Rubriques</b>	<b>Page</b>
Billet de la Rédaction	2
Aménagement du territoire	3-6
Routes, circulation	7-8
Echos de l'Exécutif	9
Echos du Conseil municipal	10-12
Culture	13-23
Contine	24-25
Courrier du lecteur	26-27
Pompiers	28
Annonce	29
Informations communales	30-31
Agenda	32

# Billet de la rédaction

C O M M U N E D E V A N D O E U V R E S

## Du lard ou du cochon ?

Cette question, abruptement posée, résume à elle seule le sentiment de détresse désabusée qui vous a animé, chers fidèles lecteurs, lorsque vous découvriez dans notre dernière édition que votre commune était une nouvelle fois à la pointe de l'écologie en alliant l'élevage porcin à la production d'une énergie par nature renouvelable.

Et c'est guidé par vos odorats que nous imaginons sensibles que vous fûtes nombreux à réagir pour manifester votre désapprobation à un projet pourtant novateur mais qui n'était point à votre goût.

Vous pensiez avoir *fin nez* ?

Que non !

Ce n'était ni du lard, ni du cochon mais du poisson.... d'avril !

De l'élevage à la culture, il n'y a qu'un pas que nous osons franchir avec la nouvelle livraison de La *Coquille* que vous tenez en mains.

Finie l'écologie, il s'agit de Culture, avec un grand C, dont nous vous entretenons dans la présente édition à côté de rubriques désormais habituelles.

Bonne lecture

*Pour la rédaction  
Nicolas Terrier*



# Aménagement du territoire

C O M M U N E D E V A N D O E U V R E S

## Agrandissement du cimetière de Vandoeuvres

Le premier coup de pelle a ainsi été donné au début du mois de mai. Les travaux d'agrandissement ont démarré dans le prolongement de l'actuel cimetière sis en bordure de la route de Choulex et du chemin de la Blanche, sur une parcelle d'une superficie d'environ trois-mille mètres carrés qui avait été achetée par la Commune en 1940, précisément à cette fin.

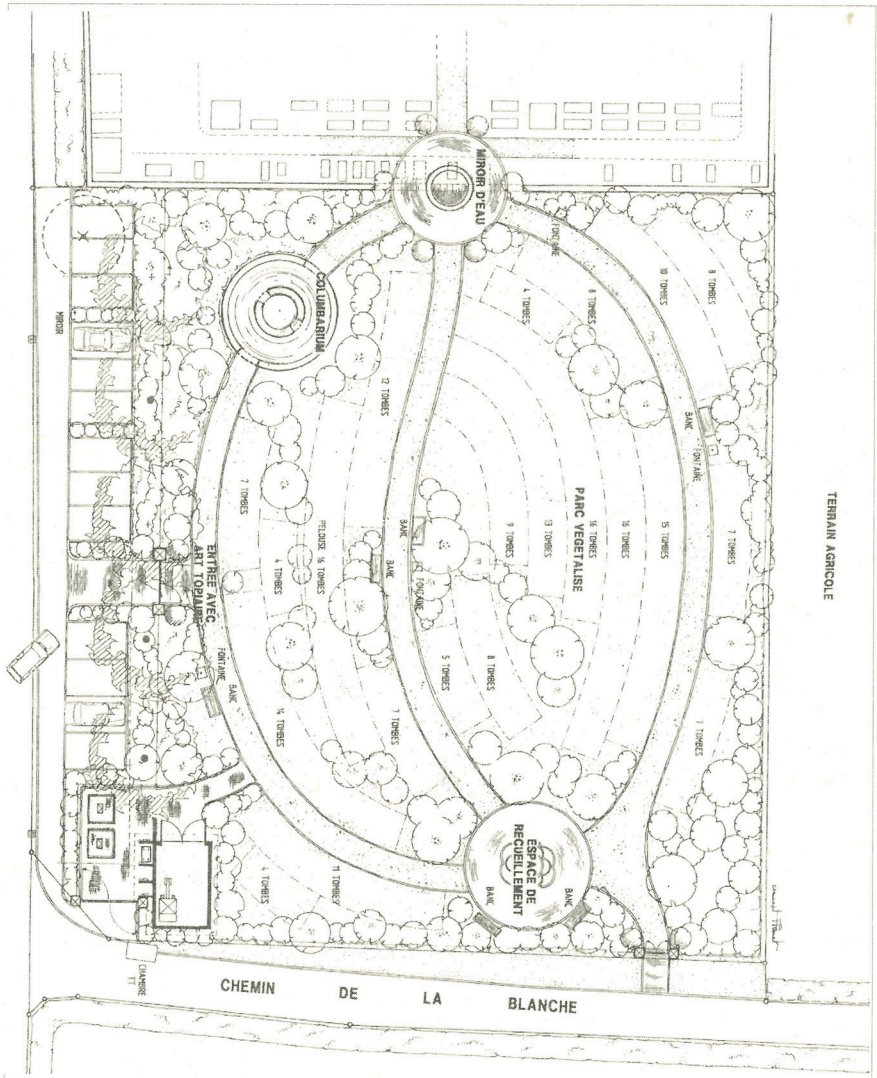
Les autorités municipales ont mandaté Monsieur Gilbert Henchoz, architecte-paysagiste, qui a procédé au réaménagement des cimetières d'Hernance et de Jussy pour ce projet d'agrandissement.

Deux variantes ont été soumises au Conseil Municipal: la première, plus traditionnelle et conçue comme le prolongement de l'existant, comprenait un plan global dégageant des surfaces engazonnées à équiper en tombes selon les besoins. La circulation se faisait de manière périphérique et intermédiaire. Ce projet prévoyait en son centre un columbarium, pièce maîtresse du projet. D'architecture sphérique, avec en son milieu un miroir d'eau, cet élément vertical devait permettre symboliquement de relier la terre au ciel, grâce à des éléments architecturaux translucides et ouverts. Des bancs sphériques devaient être répartis dans la zone de recueillement et de repos autour du columbarium.

La deuxième variante, dite «Parc Sylvestre», offrait un concept plus paysager s'intégrant dans le cadre agricole du secteur. C'est celui qui a été retenu.

L'ancien cimetière et le nouveau seront reliés par une ouverture faite dans le mur d'enceinte, côté chemin de la Blanche : un plan d'eau marquera l'arrivée dans cette nouvelle zone, visible depuis l'ancien cimetière. Ce « parc-promenade » se développera en cimetière au fur et à mesure de l'aménagement des tombes.

Le columbarium est aménagé sur le côté proche de la route de Choulex et de l'actuel parking, qui est conservé. Un anneau central permettra d'accueillir trente niches pour les urnes ; un second anneau, extérieur,



TERRAIN AGRICOLE

en permettra la construction de cinquante à soixante supplémentaires. Ce columbarium aura un aspect intimiste que n'avait pas la première variante.

A l'opposé, donc proche du chemin de la Blanche, un espace circulaire, orné de deux bancs, invitera les visiteurs au recueillement.

Le nouveau cimetière sera agrémenté d'un jeu de plantations naturelles pour rythmer et « architecturer » le parc, avec reprise de certaines essences du cimetière actuel. L'accent sera mis sur la biodiversité des espèces. Les tombes s'inscriront dans un paysage très naturel avec référence aux cimetières américains.

Dans la zone de stationnement sera installée une déchetterie pour les visiteurs du cimetière, laquelle facilitera également le travail du personnel communal.

Quatre fontaines à pressoir d'eau potable seront à disposition des visiteurs.

Du côté de la route de Choulex, en bordure du parking public, la végétation sera plus dense et plus haute. Du côté du chemin de la Blanche, une haie vive indigène, mélange d'essences à feuillages caduques et persistants sera plantée, étant précisé que la Commune souhaite prolonger la lignée de chênes existante. Il s'agit d'un projet qu'étudie la commission de l'environnement.

Autour du columbarium, d'une hauteur de deux mètres septante, une végétation plus dense habillera cette architecture, sans toutefois l'étouffer, tandis qu'une haie vive d'essences indigènes mixtes à feuillages caduques et persistants formera l'enceinte du cimetière.

La végétation centrale sera composée d'un choix d'arbrisseaux pouvant atteindre trois à quatre mètres de hauteur, pour structurer le parc paysager, tels des cerisiers à fleurs.

Le local technique, d'une hauteur de deux mètres septante, sera habillé de bois et sa toiture végétalisée.

Le chantier a démarré par le décapage du terrain. Il sera suivi de la



pose des canalisations d'eau et d'électricité, avec raccordements sur la route de Choulex. Il sera ensuite procédé à la construction de la maçonnerie et des fondations.

La plantation des parties végétalisées aura lieu en automne-hiver 2001-2002. Le chantier sera réceptionné au printemps 2002

Le nouveau cimetière pourra accueillir quatre cents tombes environ, sans compter le columbarium ; le cimetière existant contenant cent cinquante places, urnes et tombes comprises.

Les premières tombes seront creusées d'ici trois à cinq ans, du côté du vieux cimetière, dans le premier secteur ; le reste de la parcelle demeurant vierge pour de nombreuses années encore.

Le cimetière abritera les sépultures des cent cinquante prochaines années : il s'agit donc d'un projet évolutif et à long terme.

*Christophe IMHOOS*

# Routes, circulation

C O M M U N E D E V A N D O E U V R E S

## Ligne de bus 31

Tout au long de l'année 2000, une étude de réorganisation des lignes de bus régionales a été menée en concertation avec les TPG, le bureau Trafitec Ingénieurs Conseils SA et différents services de l'Etat.

Ces discussions visaient à améliorer la situation actuelle en répondant le mieux possible aux objectifs posés par les différentes communes concernées, à savoir Choulex, Puplinge, Chêne-Bourg, Chêne-Bougeries, Thônex, Veyrier et Vandoeuvres.

Ces discussions, cordiales et fructueuses, ont abouti à des résultats très positifs pour notre commune.

Tout d'abord, fait sans incidence mais qu'il est bon de connaître, dès le 24 juin prochain, date d'entrée en vigueur de la nouvelle convention et, donc, des nouveaux horaires, la ligne 31 portera le numéro **34**.

Actuellement, les bus de la ligne 31, qui empruntent le chemin de la Seymaz, emmènent leurs passagers en ville en partant direction campagne, ce qui a un impact psychologique négatif. En effet, actuellement, la ligne 31, qui part du rond-point de Belle-Idée pour aboutir au Centre sportif de Sous-Moulin (CSSM), passe par les routes de Mon-Idée puis de Jussy pour assurer la liaison avec le tram.

Assurément, ce tracé n'est pas direct et ne représente en aucun cas une économie de temps.

La future ligne 34 reliera Choulex (Jurets) à Veyrier (Rasses) en passant par Crête, les chemin de la Seymaz puis De-la-Montagne, le collège Claparède et le CSSM. Cette nette amélioration a été rendue possible notamment par le fait que la commune de Chêne-Bougeries a adhéré à la convention et instauré un service TPG sur le chemin De-la-Montagne.

La cadence de la ligne 34 sera plus soutenue (toutes les demi-heures) assurant une meilleure correspondance avec les lignes 6, 8 et 9. Et, surtout, les horaires ont été adaptés, dans la mesure du possible, à ceux du collège Claparède, ce qui permettra aux jeunes d'être à destination

en 10 minutes environ.

Cette ligne desservant collège et centre sportif, certaines communes concernées ont demandé que les véhicules soient désormais plus grands (midibus de 40 places).

Le bus fonctionnera plus tard le soir (environ 22 h au lieu de 20 h), ainsi que le dimanche. Un horaire d'été, sera mis en place.

L'arrêt « Mazettes » sera déplacé sur la route de Mon-Idée, dans l'espoir que les modestes aménagements qui seront entrepris ralentissent la circulation.

Un nouvel arrêt, dénommé « Crête », sera placé près du carrefour des routes de Mon-Idée et de Choulex. L'Office des transports et de la circulation n'adhérant pas à notre point de vue concernant son implantation direction Choulex, la réalisation définitive n'interviendra qu'après un temps d'essai.

En apportant ces améliorations à la ligne actuellement numéro 31 (ce qui fait plus que doubler le budget de fonctionnement), nous espérons vivement satisfaire, non seulement les habitants de Crête ou les riverains de la Seymaz, mais aussi de Lulasse, de la Cocuaz et de la Blonde.

*Catherine Kuffer*



# Echos de l'Exécutif

C O M M U N E   D E   V A N D O E U V R E S

## Engagement d'un secrétaire général

Compte tenu du surcroît de travail auquel la Mairie doit faire face et vu que jusqu'à présent le personnel de celle-ci était composé de collaboratrices à temps partiel uniquement, la Commune a pris la décision de créer un poste de secrétaire général à plein temps.

Ce nouveau poste a été confié à Monsieur Thierry Brichet, qui a pris ses fonctions le 5 juin dernier.

Monsieur Brichet est né en 1962 à Genève. Après avoir effectué sa scolarité dans notre canton, il a obtenu un licence en droit à l'Université de Lausanne. Monsieur Brichet a ensuite collaboré avec le Comité international de la Croix-Rouge pendant 8 ans, effectuant de nombreuses missions au Moyen Orient, en Asie et en Afrique, ainsi qu'au siège de l'institution.

De retour en Suisse, Monsieur Brichet a occupé pendant une année le poste de chef de la Division administrative et sociale des étudiants à l'Université de Genève, puis pendant 3 ans et demi, celui de directeur adjoint au Service du Grand Conseil. Les multiples tâches que Monsieur Brichet a assumées dans cette fonction lui ont permis de développer une connaissance approfondie des rouages des institutions publiques de notre canton.

Sur le plan personnel, Monsieur Brichet a un intérêt marqué pour les voyages et pour le sport. Il a notamment effectué un voyage autour du monde, dont une partie à vélo, en 1987, et pratiqué pendant une dizaine d'années la voile de compétition à haut niveau. Il aime encore prendre part aux régates organisées sur le lac.

Nous nous réjouissons d'accueillir Monsieur Brichet à la Mairie et lui souhaitons plein succès dans l'exercice de ses nouvelles fonctions.



*Janine Hagmann*

# Echos du Conseil municipal

C O M M U N E D E V A N D O E U V R E S

Deux séances ordinaires du conseil nous ont occupés depuis la dernière parution de votre journal favori.

L'une s'est déroulée le 26 mars dernier, l'autre le 14 mai.

**Le 26 mars** donc, nous avons eu le plaisir d'accueillir dans nos rangs une nouvelle conseillère municipale en la personne de Madame Laurence d'Hespel. C'est sous les applaudissements que nous lui souhaitons la bienvenue à l'occasion de sa prestation de serment.

Le Bureau du Conseil nous communique ensuite que Madame Véronique Christie souhaite quitter la commission de la communication alors que notre nouvelle conseillère jette son dévolu sur les commissions de l'aménagement du territoire, de l'aide sociale et de la culture.

On passe ensuite aux différents rapports des commissions.

Au titre de l'aide sociale et humanitaire, il nous est rapporté un récent voyage au Burkina Faso qui a vu arriver une importante délégation des communes de Cologny et de Vandoeuvres. On rappellera ici qu'à travers l'ARVAN, notre commune subventionne, depuis quelques années désormais, différents projets, notamment scolaires et médicaux, dans ce magnifique pays.

Ce voyage aura permis de se rendre compte du travail colossal réalisé par l'ARVAN.

On relèvera encore que durant ce séjour M.Bédât, a mené des activités de médecin-chirurgien à l'hôpital de Ouahigouya et qu'afin d'améliorer l'équipement précaire de frs 15'000.-

La commission propose de subventionner l'ARVAN à hauteur de frs 22'000.-pour l'année 2001 et de soutenir le projet de Monsieur Bédât à concurrence de frs 3'000.-ce qui est accepté par le Conseil.

D'autres subventions seront encore votées, elles concernent pour frs 1'500.- la construction d'une école enfantine au Vietnam et pour frs 5'000.- une aide à l'Université des droits de l'Homme.

Le Président de la commission de l'environnement nous a indiqué que le programme de plantation et de renouvellement des arbres malades

de notre commune pourra continuer à l'automne. Quant aux déchets verts, vous n'êtes pas sans savoir qu'ils nous préoccupent sérieusement, ce d'autant plus que leur volume a presque doublé en un an.

Malgré une position du Canton qui voudrait nous contraindre à acheminer lesdits déchets au Nant-de-Châtillon, nous continuons pour l'heure à les remettre à différents agriculteurs de la région qui les épandent dans leurs champs.

Cette solution est la plus rationnelle à nos yeux, tant du point de vue écologique qu'économique.

Nous vous informerons des prochains développements de cette question qui dépend du sort qui sera réservé à différentes procédures pendantes.

Le conseil a ensuite établi et voté la liste des jurés des Tribunaux pour l'année 2002.

L'Exécutif communal nous a informé d'une pétition demandant l'ouverture d'une crèche dans la commune. Il est demandé à la commission des bâtiments communaux d'étudier les possibilités existantes au niveau des locaux. Nous en reparlerons donc.

**Le 14 mai dernier**, l'ordre du jour de votre conseil était particulièrement chargé dès lors qu'il devait entre autre étudier le prochain budget.

Auparavant, il fut procédé à la désignation du Bureau du Conseil municipal pour la période de juin 2001 à mai 2002.

C'est Monsieur Cyril de Uthemann qui a été nommé Président du Conseil municipal, Monsieur Christophe Imhoos Vice-Président, alors que Madame Véronique Christe assumera la fonction de secrétaire.

Madame le Maire nous informe de l'engagement d'un secrétaire général de mairie en la personne de Monsieur Thierry Brichet.

Juriste de formation, Monsieur Brichet est entré en fonction le 5 juin dernier. Il secondera l'Exécutif dans ses tâches et aura, entre autre, la fonction de procès-verbaliste.

Les différents rapports des commissions nous apprendront notamment, que Madame Françoise Buffat a accepté d'être l'oratrice du prochain



premier août ou que les subventions culturelles pour les Maisons Mainou, la Fondation Hardt, Arte Musica, le Crève-Cœur et le festival Amadeus ont été reconduites dans les mêmes proportions que les années précédentes.

Comme dit plus haut, ce sont les comptes qui retenus notre attention une grande partie de la soirée.

Ce n'est pas le lieu ici de parler des détails de ceux-ci. Sachez seulement qu'ils sont en pleine santé et que vos élus de l'Exécutif ou du Conseil mettent tout en œuvre pour qu'il en soit ainsi encore très longtemps.

Le compte de fonctionnement, le compte d'investissement, le financement des investissements et le compte de variation de la fortune et du bilan ont été approuvés à la majorité.

Dans ces soucis d'économie qui nous anime, il a été débattu d'une proposition du Président de la commission financière qui suggérerait, afin de mieux contrôler les coûts des chantiers communaux, de voter en premier lieu un crédit d'étude permettant d'avoir une position de principe sur un projet, avant de voter le crédit d'engagement proprement dit.

Les conseillers municipaux, opposés à cette idée parce qu'ils pensaient que cette procédure en deux temps allongerait de façon inutile les prochaines adjudications, ont été minorisés par ceux qui ont vu dans cette manière de procéder un moyen de gérer de façon rigoureuse les futurs chantiers communaux.

Enfin, au chapitre de l'aide sociale et humanitaire le Conseil a accepté à la majorité d'octroyer aux scouts de Vandoeuvres une somme de frs 4'560.- pour leur action de rénovation de l'école de Tougou au Burkina Faso et une subvention de frs 10'000.- à l'Association Krousar Thmey qui s'occupe depuis dix ans d'enfants des rues aveugles ou malentendants au Cambodge.

La prochaine séance du Conseil aura lieu le 18 juin prochain.

*Nicolas Terrier*

# Culture

C O M M U N E D E V A N D O E U V R E S

## ***Trois coups sous les arbres***

Dans la *Coquille* n°4 (décembre 2000), Catherine Kuffer, adjointe, a présenté à tous les communiens le projet artistique que Vandœuvres va réaliser du 21 juin au 8 juillet 2001.

Cette création communale repose sur une aspiration à un projet culturel global. Celui-ci comprend les réalisations récentes :

- Cahiers de Vandœuvres (histoire)
- Paysages et Environnement (géographie)
- La *Coquille* (information)

Ces divers aspects développés au moyen de canaux différents tendent tous à renforcer l'identité et le sentiment d'appartenance de la communauté. Au même titre que l'aide sociale et humanitaire ou l'aménagement du territoire, pour ne prendre que deux exemples, c'est un concept qui doit être sous-tendu par une volonté politique.

Les autorités communales continuent à aider et à subventionner des projets dignes d'intérêt mais, dans *Trois coups sous les arbres*, elles innovent en s'engageant concrètement, en pleine responsabilité.

Pour cette réalisation, le comité d'organisation a accueilli avec plaisir la participation généreuse et enthousiaste des associations communales : Dames paysannes, Sapeurs-pompiers et Scouts. Les Conseillers municipaux se sont également engagés. Quant au personnel communal, il trouve toujours une solution aux problèmes rencontrés et met tout en Vandœuvres pour la réussite de l'événement.

A vous maintenant, communiens de Vandœuvres, d'être nos relais pour convier dans notre splendide parc vos amis et connaissances qui, nous l'espérons, prendront plaisir à ce spectacle-promenade.

Avant et après le spectacle, vous pourrez prendre un verre à la buvette des Pompiers et grignoter quelques spécialités à l'échoppe des Dames paysannes.

Que le temps nous soit propice ! c'est le principal souhait du comité d'organisation.

*Michel Hagmann*

# Gens d'ici

C O M M U N E D E V A N D O E U V R E S

## Une galerie en campagne

Si l'envie d'une escapade et la curiosité guident vos pas jusqu'au 151 route de Mon-Idee – nom assurément prédestiné – vous serez accueillis par Nelly et Claude Voutat qui évoluent au sein d'une exposition aussi originale que surprenante, sur le thème du *Chant de la Machine*, dont le récent vernissage qui a eu lieu le 3 mai et fut un réel succès.

Après dix-huit ans au cœur de la Vieille-Ville, et Crêtois depuis sept ans, les galéristes ont désormais pris l'habitude de choisir un sujet dominant et sollicitent plusieurs artistes pour l'illustrer.

C'est ainsi que se sont succédés, ces dernières années, des thèmes aussi variés que *le Vélo*, *les Girouettes*, *le Siège*, *l'Equilibre* ou *Drôles d'oiseaux*.

Autour des artistes constituant le « noyau dur » de la Galerie Voutat, se greffe une multitude de peintres, sculpteurs et autres créateurs, connus, moins connus, « fous » moins « fous », marginaux ou moins marginaux.

Ils s'impliquent tous dans des expositions collectives, où la multiplicité créative procure au visiteur un environnement forcément riche.

L'originalité de cet espace pas comme les autres ne fait aucun doute, les tableaux accrochés côtoient les sculptures dans le jardin, les mobiles et autres oeuvres vivantes et musicales.

D'aucuns penseront qu'une galerie à la campagne représente un défi ambitieux, voire téméraire...

Cependant, Nelly et Claude Voutat se sont constitués, au fil du temps, une clientèle variée, faite de fidèles, de curieux, d'amateurs de « coups de coeur ». Les promeneurs du dimanche croisent volontiers les habitués, chaque fois impatients de visiter cette très accueillante galerie, qui présente son nouveau thème jusqu'à fin juin. Durant le mois de juillet la visite de l'exposition sera encore possible sur rendez-vous. Si vous êtes intéressés, appelez la galerie au n° 750.00.21.



N'hésitez donc pas à vous rendre à Crête, où Nelly et Claude Voutat, Vandoeuvriens et fiers d'être Crêtois, ont trouvé une solution médiane entre la ville et la campagne, un lieu charmant proche de Genève, mais loin des turbulences du Bourg-de-Four, pour y proposer leurs expositions sans cesse renouvelées et toujours surprenantes.

*Véronique Christe*



*Claude Voutat (à droite) en pleine discussion avec son ami artiste  
Frédéric Brigaud*

## La mémoire de l'industrie à la Galerie Voutaz

*Le chant de la machine.* C'est autour de cet intitulé quelque peu emphatique que Nelly et Claude Voutaz ont organisé leur exposition collective de printemps. L'entrée dans le XXI<sup>e</sup> siècle justifiait effectivement que l'on rende hommage à notre défunte civilisation industrielle.

Pour les créateurs invités, il s'agissait avant tout d'éviter les redites du néo-réalisme et de ne pas tomber dans le piège du mimétisme ayant l'hommage comme attribut.

En réponse à cette interrogation, nombre de ces hôtes ont choisi l'humour, la dérision ou le plagiat consciemment revendiqué (comme Alain Guichonnet et son *Duchamp de la machine.*)

D'emblée, le visiteur saura qu'il ne doit pas rechercher dans cet achalandage bon enfant quelque homogénéité esthétique. Il remarquera par exemple que la boîte à musique fait abondamment recette et que la machine à coudre de marque Singer s'inscrit définitivement dans l'armorial symbolique du siècle passé.

En marge de cet imaginaire référencé, des productions font preuve d'originalité : Eric Wahlen, dinandier de son état, propose un *Petit réglage* et nous livre une œuvre intéressante par son travail sur la matière, tandis que Marie Gagnot, par une imposante sculpture d'acier rouillé, de plomb et de silice, s'interroge sur la métaphore du paysage à travers l'effet de la grille (*L'espace ressassé ou le champ éprouvé.*)

Les outils et parties de machines sont bien entendu à l'honneur. Quand leur utilisation n'est pas une simple juxtaposition décorative, il en ressort des compositions plaisantes comme celle de Gilles de Kervesen (*Le cri des outils*) ou de Pascal Liengme qui, à travers ses *Natures mortes*, songe à une valeur totémique de la pièce industrielle.

Contradictoires à la puissance du métal, les œuvres de Jean-Claude Corrèa (*Brique en si majeur 7*) et d'Yves de la Tour d'Auvergne (*Son silence est un chant éternel*) se déploient dans la fragile subtilité du papier.

Les artistes qui ne se sont pas prêtés à l'exercice de la « commande » ont prodigué de méritants efforts pour rechercher dans leurs greniers des œuvres plus ou moins en relation avec le thème de l'exposition. Jo Fontaine ressort ses plaques de chocolat irrévérencieuses créées pour le 700<sup>e</sup> de la Confédération tandis que Michel Tyszblat exhume des antiquités des années soixante-dix aux sonorités psychédéliquies (*Igleg* et *Jarzl.*)

Il en est de même pour les deux photographes participants. Si les très beaux tirages barytés de Jacques Berthet sont, malgré leur décalage temporel, bien inscrits dans l'exposition, les vieux *ilfochromes* de 1984 et de 1985 de Jacques Pugin convainquent plus difficilement.

Par essence, l'exposition collective à thème est un réceptacle d'univers créatifs différents, un lieu où se côtoient exceptionnellement des artistes et des artisans que le galeriste présente sur un même niveau d'évaluation. Aussi, faut-il s'y rendre l'esprit dégagé de toute idée préconçue, se laisser divertir par le charme de la multiplicité, tout en sachant que c'est parfois lors de telles visites que l'on fait d'étonnantes découvertes.

*Emmanuel Foëx*





*L'espace ressassé ou le champ éprouvé de Marie Gagnot*

## La colonne de Vandoeuvres

En décembre 1999, l'ouragan Lothar a semé la désolation dans un beau jardin de Vandœuvres, propriété qui appartenait à Madame Gage et où réside désormais une très sympathique famille française : Philippe et Pauline Chandon-Moët et leurs enfants.

Le sinistre Lothar a fait tomber deux arbres séculaires, un cèdre magnifique et un séquoia d'une somptueuse couleur rouge.

Le forestier, Monsieur Chassot, désolé de voir un tel « monument » à terre, l'avait conservé sans le débiter.

Grâce à ses efforts conjugués à ceux de Madame Stein, qui habite aussi au début de la route de Pressy, l'arbre déraciné a été remis à un artiste allemand, Karl-Manfred Rennertz.

Le sculpteur Karl-Manfred Rennertz est né à Eschweiler ; élève d'Alfonso Hüppi, il est également peintre et membre de l'Académie de Düsseldorf.

Etabli à Baden-Baden ainsi qu'en Suisse, il s'est particulièrement attaché à peindre et surtout sculpter le bois en le travaillant à la tronçonneuse.

De nombreuses expositions ont permis de faire connaître ses travaux : des sculptures en bois monumentales, parfois peintes de façon expressive et parfois noircies par le feu.

Nous lisons dans le catalogue de l'exposition qui s'est tenue à Aix-La-Chapelle dans le Ludwig Forum - et qui nous a été aimablement prêté par Madame Stein - l'explication traduite de l'allemand de ces *colonnes pour le ciel* sous la plume d'Andrea Rachz :

« Le bois en tant que matériau possède des caractéristiques en étroite relation avec l'homme. Ses cellules respirent, son écorce ressemble aux rides d'un visage ; certains parlent des arbres comme de leurs amis, les plantent à l'occasion d'un événement important.

Les multiples usages du bois le rendent très attirant, il est aimé et apprécié. D'autres se passionnent pour le bois et sa diversité ; dur, poreux, précieux, etc. Karl-Mandred Rennertz fait partie de ces passionnés.



Il a adapté sa façon de travailler à cette passion, utilisant scies, haches et autres outils pour rendre ses troncs "vivants". L'histoire d'un arbre est visible, et c'est pour cela que Karl-Mandred Rennertz aime travailler à l'endroit précis d'où provient son arbre. L'artiste imagine représenter le tronc comme si la sculpture qui en découle était le résultat d'une fonte de forme perdue, ou d'une figure nue sans manteau. Le processus du "déshabillage" ne se fait pas sans peine, demande beaucoup de temps et doit s'effectuer avec une grande précision de façon à ne pas blesser la forme.

Depuis son séjour à Rome en 1989, Karl-Mandred Rennertz a répété cette transformation de tronc en colonnes à plusieurs reprises, fasciné par les colonnes élégantes de temples et palais anciens.

Les colonnes de Rennertz sont installées de façon isolée ou par petits groupes. Elles créent l'espace dans lequel elles se situent, et le possèdent en même temps. Elles se racontent des histoires que l'on raconte aux enfants, des contes de forêts mystérieuses, magiques.

Les colonnes communiquent entre elles ainsi qu'avec les personnes qui veulent bien les écouter. Régulièrement, Rennertz brûle la couche extérieure de ses troncs, pour qu'ils rappellent les géants carbonisés représentés dans les paysages aux ruines romantiques.

Les colonnes de Karl-Mandred Rennertz "supportent" le ciel, elles sont là, entre ciel et terre, et créent l'espace qui les séparent. De la même façon que les arbres sont enracinés dans la terre et que leurs branches touchent le ciel, les colonnes sont fixées dans le sol et portent le firmament avec leurs chapiteaux. De nombreuses populations indonésiennes, chez les Dayak à Bornéo mais également à Sumatra, s'imaginent le ciel et la terre étant les parents du monde, enlacés tendrement. Mais leur fils, le Dieu des Forêts, sépara ce couple par jalousie en plantant des arbres, les intégrant ainsi dans l'architecture du monde de façon irrévocable. »

L'artiste considère qu'il est atteint d'une passion du bois qu'il appelle sa *xylomanie* et explique qu'il aime travailler en de nouveaux endroits



pour transformer des arbres tombés en sculptures, en faire des œuvres d'art et leur donner une nouvelle vie.

Ainsi est née la *Colonne de Vandœuvres* qui mesure 4,40 mètres de haut, présente un diamètre de 1,30 mètre, et un poids de plus de trois tonnes.

Cette histoire est émouvante : il a fallu le territoire de Vandœuvres et ses arbres très anciens, un forestier amoureux du bois, Monsieur Chassot, une voisine, Madame Stein, qui a hébergé le sculpteur pour lui permettre de réaliser cette œuvre qui pérennise le beau vieux séquoia rouge, terrassé par l'ouragan.

Il a fallu aussi un couple de galeristes amoureux de sculptures, Mandela et Frank Pagès, qui ont leur galerie à Baden-Baden, et ont fait transporter et exposer au Salon de Mars cette immense sculpture dont l'artiste dit : « C'était la plus grande sculpture du Salon de Mars, des milliers de visiteurs l'ont déjà vue. »

Il continue : « Comme les arbres, mes sculptures sont des êtres dotés de vie, elles ont des attitudes, se tiennent en équilibre, debout, portent... » (traduit de l'allemand par Kristin Stein-Gruénais).

Cette collaboration exemplaire est à conserver dans la mémoire des Vandœuvriens, avec la photo de la « *Colonne de Vandœuvres* », qui a été prise au Salon de Mars qui s'est tenu à Palexpo du 31 mars au 8 avril derniers.

*Viviane Jutheau de Witt*

## Le chœur paroissial de Vandoeuvres -Choulex et Cologny

Le 16 février 1910, un groupe de paroissiens se rassemblait dans la salle de paroisse de Vandoeuvres pour créer une *Société mixte de chant* ayant pour mission : « L'étude de chants, tant religieux que profanes, aux fins et dans le but de chanter les louanges du Seigneur dans toutes les cérémonies intéressant notre culte ou d'agrémenter toutes manifestations patriotiques ou populaires. »

Après avoir rempli sa mission pendant de très nombreuses années par une activité culturelle intense, le chœur de Vandoeuvres n'a pas échappé au problème des effectifs qui touche à l'époque actuelle tous les chœurs paroissiaux. Par bonheur, en automne 1992, il put s'associer au chœur de Cologny, ce qui permit de faire passer l'effectif de douze à vingt-deux choristes.

C'est alors qu'il fallut affronter un autre problème : trouver un nouveau directeur ; Florence Kraft ne pouvant plus assumer cette charge. Pendant près de trois ans, le chœur survécut grâce à quelques directeurs temporaires et même en « s'autogérant » pendant un certain temps en concentrant ses efforts sur les cantiques. Finalement, en automne 1995, la rencontre d'un jeune musicien, Yannis Pouspourikas, qui complétait sa formation de chef d'orchestre au Conservatoire de Genève, lui permit de prendre un nouveau départ en ajoutant à son répertoire des œuvres de Liszt, Mozart, Stravinsky, Rossini, Fauré, Mendelssohn, notamment.

Ce renouveau, favorisé par l'arrivée de voix nouvelles, incita le chœur à organiser son premier concert à l'occasion du vingtième anniversaire de sa fondation en mars 2000. Le succès de cette manifestation donna confiance aux choristes et les encouragea à persévérer dans cette voie. Toutefois, le départ de Yannis Pouspourikas pour l'Opéra Bastille de Paris, en mai de l'année dernière, fit craindre un moment que ces espoirs soient compromis. Par bonheur, le choix de Pascal Salomon, musicien talentueux et pianiste de haut niveau, a permis de poursuivre

sur la voie tracée par son prédécesseur. Le concert donné le 20 mai dernier au Temple de Vandoeuvres a confirmé les qualités du nouveau directeur et les progrès constants des choristes.

En plus de ces deux concerts exceptionnels, le chœur a participé à une célébration œcuménique à Choulex l'an dernier, à des cultes de fin d'année et de la période de Pâques à Cologny et à Vandoeuvres, ainsi qu'à un culte régional à Chêne-Bourg. Il tient à participer ainsi à la vie de nos paroisses et à mériter l'aide que les paroisses et les communes lui accordent.

*J.-P. Gougler*

# Contine de l'An 0 épisode 5

C O M M U N E D E V A N D O E U V R E S

## Demain deux nains furent trois.

Et c'est ainsi que le nain qui attendait son histoire depuis peu de temps, s'assit à côté du banc, qu'il pensait être le sien, pour reprendre son souffle. La montée avait été très longue et difficile. Personne ne l'avait aidé, il a voyagé seul avec tous ses bagages s'accrochant jusqu'au bout à son espoir contre les tourmentes des autres nains qui voulaient son banc.

C'était bien son banc, il en était sûr et quand il pu le toucher, sa main ressentit ce frisson qui n'existe que dans ces instants.

Le bonheur était-il dans ce pré qu'il connaissait si bien et depuis si longtemps ?

Il n'y avait pas que cette question qui circulait d'esprit en esprit, de maison en maison.

Tous les habitants du grand champ, tellement habitués aux mêmes choses, attendaient le passage des nuages qui, sans vent, se déplaçaient plaintivement en changeant parfois de direction et de couleurs.

C'est certain, trop de vent viendra balayer les feuilles d'un bout à l'autre, laissant les branches nues.

Ces modifications dans leur vie de tous les instants ne perturbèrent pourtant pas la communauté, malgré la volonté des nains jaloux, qui convoitaient le fameux banc.

D'ailleurs il semblait que peu de nains savaient qu'ils vivaient en communauté, ensembles.

Beaucoup faisaient mine de ne pas connaître cette forme de vie en ne regardant que leurs pieds, en levant à peine les yeux.

C'est cette volonté qui avait conduit le chevalier dans leurs champs. Il en était reparti mais pas aussi loin que le pensaient les plus petits des nains.

Les grands le savaient.



Cette révolution de prairie n'était pas suffisante, pour les nains d'en bas, pour rassurer les plus forts sur le ramassage des crottes et à empêcher le retour du grand cheval d'acier.

Pourtant, après quelques petits orages, le calme revint et le nain assit se rassit et se mélangea aux herbes hautes.

Les anciens se mirent à le regarder.

Rien ne disparu des idées reçues sur son banc, mais un certain air paisible se mit à souffler dans les allées de chênes, entre les vieux arbres, en agitant involontairement les barbes blanches.

On aurait pu se croire au calme d'une tempête ou d'une longue journée de soleil, quand les instants les plus courts se confondent avec les heures qui passent, sans relâche, sans fermer les yeux.

C'est dans ce souffle de printemps que le troisième nain profita du calme.

Il se glissa doucement dans les mémoires en racontant les histoires qu'il avait apprises des autres nains plus anciens que lui. Celles qu'il préférait.

Il était écouté et bientôt plus personne ne se souvint de son arrivée.

Il était là depuis toujours.

*Daniel Rinaldi*



# Courrier du lecteur

C O M M U N E D E V A N D O E U V R E S

Voici quelques extraits de lettres adressées à la Commune concernant votre journal.

*Madame le Maire,*

*L'article concernant la porcherie écologique de Vandoeuvres est une réussite, les réactions que la commune a enregistrées en témoignent.*

*Toutes mes félicitations aux auteurs des différents articles, notamment à votre adjoint M. Emmanuel Foëx et à tous les collaboratrices et collaborateurs de la Coquille.*

*Robert Cramer  
Conseiller d'Etat*

*Madame le Maire,*

*J'ai bien ri en prenant connaissance du projet de M. René Stalder. Que voilà une réponse astucieuse au gâchis implicite causé par l'abondance de lavures, celles-ci étant comme on le sait la nourriture favorite des cochons !*

*Georges-André Cuendet  
Ancien maire de Coligny*

*Monsieur le Président, cher Monsieur,*

*Ces quelques lignes pour vous féliciter de votre éditorial et des excellents articles de la Coquille n° 5.*

*Ayant, comme de nombreux anciens, consacré plusieurs années à la Commune, c'est une grande satisfaction de constater que « la relève » fait mieux et plus que nous ne pouvions et savions faire.*

*Et lorsqu'il y a, par le hasard du calendrier, concordance de date avec humour, vous avez su en tirer parti. Vous avez cité Goethe dans votre éditorial, je cite une béatitude non biblique : « Heureux ceux qui savent rire d'eux-mêmes, car ils ne seront jamais rassasiés ».*

*Edmé Regenass  
Ancien maire de Vandoeuvres*



Le docteur Bonstein remercie avec une plume subtile les autorités pour la sortie offerte le 6 juin à nos Aînés :

*En nous faisant flirter  
Avec des locomotives,  
Vous nous avez dopés  
Fort, en énergie vive...*

*En nous mettant en train,  
Toujours en souriant,  
Depuis le grand matin,  
On fut tous très contents !*

*Pour vous remercier  
De cet enchantement,  
Et vous féliciter,  
Chacune en même temps...  
On vient vous embrasser !*

*I. Bonstein*

# Annonces

C O M M U N E D E V A N D O E U V R E S

## LES SAPEURS POMPIERS DE VANDOEUVRES recrutent des Sapeurs Volontaires

### Vous êtes :

- ❖ de sexe masculin;
- ❖ âgé de 18 ans au moins, 35 au plus;
- ❖ domicilié, si possible, sur la Commune;
- ❖ en bonne condition physique;
- ❖ prêt à consacrer quatre à cinq samedi après-midi et quelques heures par années dans le cadre des exercices, interventions sur sinistre et autres manifestations communales (Promotions, 1<sup>er</sup> Août, Escalade, etc.).

### Nous vous offrons :

- ❖ une formation de base de sapeur dispensée par l'Inspection cantonale du feu à Bernex (cours du soir de deux semaines) avec possibilité ultérieure de spécialisations diverses (porteur d'appareil respiratoire; cours pyrotechnique, chauffeurs, transmission radio, etc.);
- ❖ l'équipement complet de sapeur, branchement à l'alarme automatique avec solde de présence;
- ❖ la possibilité de renforcer les liens communaux et se mettre au service de la population locale;
- ❖ de partager une franche et saine camaraderie au sein de la Compagnie;
- ❖ En somme, de vivre une expérience formatrice et inoubliable !

**Renseignements :** Capitaine Thierry PRADERVAND  
134. rte de Mon-Idée  
1253 Vandoeuvres  
tél. 750 23 15 ou 079 625 27 87.

## **Restaurant Scolaire de Vandœuvres**

### ***Sel et Poivre***

cherche

### **Aide de cuisine**

pour la rentrée scolaire 2001 (27 août)

**de 11h. à 14h. 2 fois par semaine**

Suisse ou permis valable

 **079 434.90.19**



# Informations

C O M M U N E D E V A N D O E U V R E S

## **TAXE PROFESSIONNELLE COMMUNALE**

Loi sur les contributions publiques (art.301 à 318C)

Nous rappelons, pour information, que sont soumis à la taxe professionnelle communale :

Les personnes physiques, même non-inscrites au Registre du Commerce, exerçant dans le canton une activité lucrative ou exploitant une entreprise commerciale ainsi que les personnes morales qui ont une activité lucrative dans le canton de Genève par le biais d'un siège ou d'une succursale (établissement stable).

Les bureaux de liaison, de domiciliation, de commandes, de publicité, de renseignements, les ateliers de montage et les services après-vente de sociétés étrangères ou dont le siège est situé dans d'autres cantons sont également soumis à la taxe professionnelle communale.

Tous les contribuables assujettis à la taxe professionnelle communale sont tenus selon la loi de s'annoncer spontanément et sans délai au service (art.309 LCP).

A ce jour, le taux de dégrèvement de la taxe professionnelle communale est de 90%, avec un montant de minimum Fr. 30.-

-----  
A retourner à la Mairie, Service de la taxe professionnelle communale, case postale 8, 1253 Vandoeuvres avec la mention « CONFIDENTIEL ».

Nom et prénom ou raison sociale : \_\_\_\_\_

Activité effective : \_\_\_\_\_

Adresse professionnelle (rue n° postal)  
\_\_\_\_\_

Date effective du début de l'activité : \_\_\_\_\_

Date et signature du contribuable : \_\_\_\_\_

# communales

C O M M U N E D E V A N D O E U V R E S

## **Mairie ☎ 750.14.18**

Heures d'ouverture :

### Matin

Lundi - vendredi : 9h. à 12h.

Mercredi, jeudi et vendredi : fermé

### Après-midi

Lundi et mardi : 14h. à 18h.

**Etat-civil** (depuis le 1er janvier 2001) :

Mairie de Cologny, route de la Capite 24 ☎ **736.23.40**

## **Voirie ☎ 750.23.15**

M. Thierry Pradervand

*Ordures ménagères* : mardi et vendredi dès 6h30

*Déchets de jardin* : lundi dès 13h. **de mi-mars à décembre**

*Papier et carton* : dernier mercredi du mois

*Objets encombrants* : premier mercredi du mois

*Verre, PET, ALU* : conteneurs au parking du Centre communal

*Frigidaires* : s'adresser à la Mairie

## **Service du feu ☎ 750.23.15**

Capitaine Thierry Pradervand, commandant des Sapeurs-Pompiers de Vandoeuvres

## **Poste de Vandoeuvres ☎ 750 12 30**

*Heures d'ouverture* : lundi - vendredi 8h.15-11h.45 et 14h.40-17h.45  
samedi 9h.-11h.

**Ecole enfantine et primaire** 4, route de Pressy ☎ **750 22 17**

**Jardin d'enfants** *Le Toboggan* 2, route de Pressy ☎ **750 10 01**

**Garderie** *La Tanière de l'Eveil*, 2, route de Pressy ☎ **750 14 08**

**Association Koala**, 47, route de Mon-Ideé ☎ **349.30.66**

**Service d'urgence des médecins** (jourset nuits) ☎ **320 25 11**

**FSASD** (Fondation des services d'aide et de soins à domicile)

Central d'appel ☎ **420.20.00 CASS** (Centre d'action sociale et de santé) Mme C. Lauper entre 14h. et 15h. ☎ 855.07.75

**Cartes d'identité** délivrées à la Mairie

Le lundi après-midi de 14h. à 16 h. et le jeudi matin de 9h. à 11h.  
ou sur rendez-vous ☎ **750 14 18**

# Agenda

C O M M U N E D E V A N D O E U V R E S

## **BIBLIOBUS**

Un jeudi par mois, le Bibliobus est à votre disposition au Centre communal, de 15h. à 16h.30. Voici le calendrier 2001 :

28 juin	26 juillet	23 août
20 septembre	18 octobre	15 novembre
	13 décembre	

## **SORTIE DES AÎNÉS**

Réservez déjà la *date* **3 octobre 2001** pour la traditionnelle sortie d'automne. De plus amples informations vous parviendront en temps voulu.

## **PROMOTIONS**

Cette année, la fête des Promotions aura lieu **le samedi 30 juin prochain**. Un «tout-ménage» d'information vous parviendra en temps voulu. Réserver déjà cette date !

## **RAPPEL !**

Comme annoncé dans la *Coquille* n°4, **du 21 juin au 8 juillet 2001**, 18 représentations du spectacle *Les Hasards heureux de l'Escarpolette* seront données dans le parc de la mairie.

## **CARTES DE COMMUNIER**

Ces cartes sont délivrées gratuitement à la Mairie, sur présentation d'une pièce d'identité et d'une photographie. Elles donnent droit à des tarifs préférentiels à la piscine de Thônex.





## Portfolio



*La Colonne de Vandoeuvres* de Karl-Manfred Rennertz